



DROITS HUMAINS DES RÉFUGIÉS

Déclaration conjointe de l'Association mondiale des Guides et des Eclaireuses (Région Europe de l'AMGE) et de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (Région Européenne du Scoutisme)

Les réfugiés sont comme vous et moi - ils font le choix naturel et difficile de fuir les situations dangereuses de la guerre, des conflits et de la persécution. Nous pouvons et nous devons agir pour soutenir les réfugiés, qui méritent notre empathie et notre soutien, et qui, entre autres choses, doivent bénéficier des droits humains et du droit d'asile, en vertu du droit international.

Le guidisme et le scoutisme veulent créer un monde meilleur pour les réfugiés, prendre des mesures dans les camps de réfugiés, apporter leur soutien dans les pays de destination et coopérer avec d'autres organisations pour avoir le plus grand impact possible.

Nous prenons un engagement pour aider :

La situation actuelle des réfugiés devenant une préoccupation croissante dans toute l'Europe, lors de la Conférence européenne du guidisme et du scoutisme en 2016, les guides et les scouts de toute l'Europe ont convenu qu'ils devaient faire quelque chose à ce sujet. Nous nous engageons à jouer un rôle actif en Europe en continuant à encourager les partenariats avec les organisations humanitaires qui peuvent nous aider à agir et à produire du matériel éducatif pour les guides et les scouts. Nous nous sommes également engagés à demander aux institutions européennes de prendre des mesures pour soutenir les droits humains en réponse à la situation des réfugiés en Europe, et à identifier des possibilités pour travailler ensemble concernant les droits humains des réfugiés.

La liste des actions des guides et des scouts est impressionnante, mais nos jeunes volontaires font face à des scénarios irréalistes et exhortent les institutions européennes à s'engager plus fermement :

L'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE) et l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) sont des organisations fondées sur des valeurs qui reflètent la citoyenneté, le service aux autres, la solidarité et l'amitié internationales. Nous croyons en l'aide aux personnes dans le besoin. C'est pourquoi nous, Région Europe de l'AMGE et Région Européenne du Scoutisme de l'OMMS, appelons les institutions européennes à prendre des décisions et des mesures pour soutenir les droits humains en réponse à la situation actuelle des réfugiés en Europe.

Les institutions européennes devraient déplacer la priorité "fermer l'Europe" de leurs politiques migratoires en priorité "intégrer l'Europe"

Les jeunes réfugiés ont une capacité plus importante d'apprendre rapidement: apprendre une nouvelle langue, s'adapter aux nouvelles coutumes, etc. Ils sont désireux de reconstruire une nouvelle vie en Europe : ils méritent une chance que nous pouvons leur offrir.

La Région Europe de l'AMGE et la Région européenne du Scoutisme (OMMS) exhortent les institutions européennes et les gouvernements nationaux à :

- S'attaquer aux causes profondes du déplacement forcé partout dans le monde (par exemple, le changement climatique, la pauvreté et les conflits).
- Garder leurs frontières ouvertes à tous ceux qui fuient un conflit actif et respecter le droit humain des réfugiés à demander l'asile pour échapper à la violence et à la persécution sur la base du principe de la responsabilité partagée et de l'empathie.
- Mettre en œuvre la législation internationale et européenne des droits humains pour tous les migrants, quel que soit leur statut (demandeur d'asile ou non).

- Allouer davantage de ressources financières pour soutenir les réfugiés et leur intégration dans les communautés locales en Europe.
- Travailler en partenariat avec des ONG locales et internationales pour relever les défis de cette situation.
- Intégrer des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences dans la réponse humanitaire
- Lever les restrictions sur les réfugiés entrant sur le marché du travail et permettre aux réfugiés de travailler légalement, afin qu'ils puissent en bénéficier eux-mêmes et leurs familles.
- Mettre en œuvre la Convention européenne des droits de l'homme et la Déclaration universelle des droits de l'homme dans tous les pays européens.
- Utiliser pleinement le potentiel de la Charte des droits fondamentaux dans la législation et la jurisprudence nationale ainsi que dans les cycles politiques de l'UE ; contrer l'érosion de l'engagement en faveur des droits et valeurs fondamentaux ; soutenir les défenseurs des droits.
- Prendre des mesures pour s'assurer que ces opportunités soient accessibles aux jeunes.
- Promouvoir les principes d'hospitalité et de fraternité au sein de l'Union européenne.

Une attention spéciale : les jeunes

- Mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant ainsi que la protection et l'assistance humanitaire connexes. Demander une politique européenne commune en matière d'asile qui soit sensible aux besoins des enfants.
- Assurer une meilleure stabilité aux réfugiés mineurs afin d'améliorer leur capacité d'intégration dans les communautés locales, notamment par l'interdiction absolue d'expulser/de déporter les réfugiés mineurs et l'interdiction absolue de les confiner - quel que soit leur statut juridique (ces interdictions absolues pourraient être incorporées en particulier dans la législation de l'UE)
- Développer et augmenter les opportunités professionnelles auxquelles ils pourraient accéder (stages, formations, services publics, volontariat rémunéré).
- Écouter les enfants, travailler avec eux et dialoguer avec les enfants sur un pied d'égalité, en vertu de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant qui prévoit la participation obligatoire des enfants aux décisions affectant leurs vies.
- Améliorer les procédures de réunification familiale - celles-ci doivent être plus rapides et plus efficaces - et, surtout, les enfants doivent être correctement informés.
- Veiller à ce que toutes les possibilités d'éducation - formelles, non formelles ou informelles - soient inclusives et accessibles à tous les enfants et jeunes réfugiés, y compris en augmentant les ressources qui leur sont allouées.
- Permettre des systèmes d'inscription et de documentation inclusifs et flexibles qui permettent aux enfants réfugiés de s'inscrire et de suivre une éducation formelle.

Une attention spéciale : les filles et les femmes

- Mettre en place un système d'intervention coordonné à l'intérieur et au-delà des frontières, qui protège les femmes et les filles réfugiées, incluant les mécanismes d'orientation transfrontaliers.
- Déployer du personnel spécialisé - non seulement dans les camps, mais aussi le long des routes de migration - spécifiquement pour prévenir, identifier et répondre aux violences sexuelles et sexistes.
- Créer des espaces sûrs dans les camps pour les femmes et les filles, qui leur assurent intimité et dignité, et créer pour les victimes des opportunités d'accéder à un soutien psychosocial et à des services de santé.
- Adopter des politiques complètes pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans l'UE et ses États membres, et des mesures spécifiques pour garantir que les femmes et les filles réfugiées et demandeuses d'asile soient protégées et aient accès à la justice.
- Mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés en mettant l'accent sur les femmes et les filles pour garantir le respect de leurs droits humains - voir la liste des recommandations concrètes :

<http://www.migrantwomennetwork.org/2018/02/14/global-compact-on-refugees-women-girls/>



Genève et Bruxelles, le 20 juin 2018